

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : « Pacification » des nuits lausannoises : quid ?
Initiant : Valentin Christe Laisser vide

La problématique des nuits lausannoises reste d'actualité. Les agressions et comportements violents qui se sont produits dernièrement au centre-ville à des heures tardives appellent des réponses. Le dispositif existant doit être réévalué à l'aune des événements récents. La réouverture du poste de police du Flon durant les nuits du week-end doit être étudiée, de même qu'un renforcement des effectifs de police durant les heures critiques.

L'attractivité de Lausanne comme capitale romande de la vie nocturne ne se dément pas. Ainsi, notre ville draine un nombre considérable de fêtards chaque week-end, ce qui est réjouissant du point de vue de l'animation et de l'activité économique. Force est néanmoins de constater que cet engouement pour les nuits lausannoises engendre également un certain nombre de problèmes. La presse s'est récemment fait l'écho de plusieurs graves agressions s'étant produites dans l'hypercentre, en particulier dans le quartier du Flon, souvent au moyen d'armes blanches ou d'armes improvisées telles que des tessons de bouteille. Un décès est survenu fin septembre dernier. Dans un certain nombre de situations, il semble que des comportements relevant du harcèlement de rue aient culminé en agressions violentes. S'il est incontestable que ces problèmes ne sauraient être résolus au moyen de la police seule, il convient néanmoins que celle-ci occupe sa juste place dans le dispositif de réponse à la délinquance.

Ainsi, alors que le quartier du Flon semble être devenu l'un des points chauds de la vie nocturne lausannoise, le poste de police qui s'y trouve ferme à 19h y compris le week-end... et rouvre le matin à 9h le samedi, 10h le dimanche.

Pour beaucoup, cette situation est incompréhensible. L'UDC est convaincue que la police doit assurer un rôle de dissuasion des comportements répréhensibles ainsi qu'une présence rassurante pour les citoyennes et citoyens. Nous en appelons ainsi à la réouverture du poste de police du Flon, au moins durant les nuits du weekend, afin disposer de personnel à proximité immédiate des discothèques, pouvant ainsi assurer une présence continue et dissuasive dans l'espace public et capable d'intervenir très rapidement lorsque c'est nécessaire. En outre, cette structure permettra aux personnes qui en ont besoin de pouvoir s'y abriter en cas de difficultés, ou simplement de se regrouper à ses abords en attendant un moyen de transport par exemple.

Il s'agit également de s'assurer que la zone du Flon ne devienne pas un « trou » dans le dispositif de sécurité publique. A cet égard, et au vu de la concentration importante d'établissements de nuit dans le secteur, il paraît primordial que les responsables des lieux soient associés aux réflexions et aux efforts en matière de sécurité publique.

Conseil communal de Lausanne

Il convient enfin de s'assurer que la police dispose d'effectifs suffisants pour pouvoir assurer une présence visible et rassurante dans l'espace public pendant les heures problématiques. Lorsque les fêtards quittent les établissements nocturnes à des heures avancées, en étant souvent passablement alcoolisés voire sous l'effet d'autres substances, il est indispensable que nos rues soient sûres. Aux côtés d'un certain nombre d'autres moyens, une présence policière crédible en apporte la garantie.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

Mener une évaluation de l'ensemble de la politique en matière de sécurité des personnes durant les nuits du week-end au centre-ville, présenter de manière claire les résultats et proposer toute mesure corrective pertinente ;

Prendre langue avec les acteurs concernés afin de s'assurer qu'une telle évaluation ait également lieu s'agissant du domaine privé au Flon et au besoin que des mesures d'amélioration soient mises en œuvre ;

Ouvrir le poste de police du Flon durant les nuits du week-end (jeudi soir au samedi soir) ;

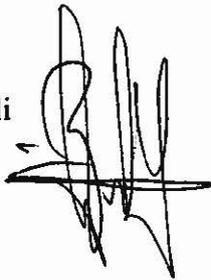
Garantir une dotation suffisante des effectifs de police les nuits du week-end afin de pouvoir assurer une présence dissuasive et rassurante dans l'espace public.

Lausanne, le 30 novembre 2021
vide

Laisser

Signataires :
Valentin Christe, Yohan Ziehli

V. ←



*l'initiant propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*